

Numéros utiles

FRAP

Dispositif visant à régler de manière réactive et plus rapide les dysfonctionnements importants constatés sur l'espace public.
Du lundi au samedi.

 **0800 00 66 23**

(appel non surtaxé)

CSU Centre de Supervision Urbain Police municipale

Le Poste de Commandement de Supervision Urbain fait partie intégrante de la politique de sécurité de la ville grâce notamment aux caméras réparties dans toute la commune.

 **04 42 18 19 39**

 **grc-pm@aubagne.fr**

Aubagne à votre service

Dysfonctionnement sur la voirie, dans votre quartier, problème de propreté, nettoyage, éclairage... Contactez les équipes d'Aubagne à Votre Service.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

 **0800 18 19 19**

(appel non surtaxé)

Statistiques Aubagne à Votre Service dans le secteur Bernard Palissy

Les signalements concernent entre autres :

- Propreté : 73 demandes / 34%
- Éclairage public : 32 demandes / 15%
- Voirie : 56 demandes / 26%
- Espaces verts : 20 demandes / 9%

Encombrants

Vous pouvez solliciter l'enlèvement de vos encombrants deux fois par semaine les mercredis et jeudis sur l'espace public sur rendez-vous (service gratuit pour les citoyens).

 **0800 94 94 08**

(appel non surtaxé)

Déchetterie

Les Aubagnais ont la possibilité de récupérer une carte pour accéder à la déchetterie aux Services techniques de la Ville (sans rendez-vous). Elle leur est remise sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

 **04 42 18 19 74**

(pour toute question relative à l'accès à la déchetterie)

L'AJJ hebdo
La NEWSLETTER de la Ville d'Aubagne

Abonnement gratuit sur aubagne.fr/newsletter

ALERTE SMS AUBAGNE
en Provence

Crue de l'Huveaune, incendie, chute de neige...
soyez informés au plus vite !
Abonnez-vous sur aubagne.fr/sms

MON Quartier

PALISSY



Végétalisation de l'école maternelle de Palissy

- Rénovation des jardinières autour des arbres (plantation et réaménagement).
- Désimperméabilisation d'une partie de la cour
- Plantation de végétaux grimpants au pied des façades (casquettes végétales).
- Aménagement de carrés potagers en pleine terre.

Espaces verts

Fauchage/ Débroussaillage

Le fauchage et le débroussaillage doivent répondre aux besoins de sécurité routière des usagers, de viabilité du réseau et de préservation de la biodiversité peuplant les bords des routes.

Le fauchage et le débroussaillage des bords de voies est réalisé 2 à 3 fois par an du 15 mai au 15 juillet sur le secteur Palissy.

Préserver l'Environnement : une nécessité

Lanternes LED

Dans le secteur, 118 luminaires ont été remplacés par des lanternes LED, permettant une économie d'énergie de 70%. La gestion de ces lanternes permet de réduire leur intensité lumineuse de 50% entre 23 h et 6 h, générant ainsi des économies supplémentaires.



Propreté

Efficacité



La Cellule Qualité de l'Espace Public

La Cellule Qualité de l'Espace Public est composée actuellement de 3 personnes (2 agents et un responsable) assermentées. Leurs domaines d'interventions et de compétences restent dans le cadre de la Police de l'Environnement :

- constatations des dépôts sauvages et enlèvement des déchets ;
- procès-verbaux administratifs de constatations (avec photographie), point de départ de la procédure de lutte contre les dépôts sauvages.

Sur le secteur Palissy, la Cellule Qualité de l'Espace Public a par exemple dressé 6 rapports de constatations sur dépôts sauvages

Collecte des ordures ménagères et des encombrants

La collecte s'effectue sur ce quartier les lundis, mercredis, vendredis.

Les encombrants sont ramassés sur rendez-vous les mercredis tout au long de l'année.

Un camion passe tous les jours dans le quartier pour les **encombrants sauvages** entre 5h30 et 12h30 puis un deuxième camion repasse pour les bâtiments (grands ensembles) entre 9h30 et 14h30

Réactivité



Interventions récurrentes :

Passage dans le quartier trois fois par semaine.



Interventions ponctuelles :

FRAP à la demande.

France services à Aubagne

Adresse : 96 rue de la République – 13400 AUBAGNE

Téléphone : 04 42 18 19 20

Horaires d'ouverture :

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 12h30 à 18h
Les mardis de 9h à 14h30 et les samedis de 9h à 12h

Les organismes partenaires :



Agence Postale Communale

Téléphone : 04 42 18 17 64

- Affranchissement
- Dépôt et retrait de courriers et colis
- Vente d'enveloppes et emballages prêt-à-envoyer
- Vente de timbres
- Vente de cartes pour mobile (prépayé ou forfait)
- Dépôt de chèques sur CCP
- Réexpédition / changement d'adresse

Sécurité

Interventions de la Police Municipale

En 2024, intensification des actions préventives et répressives dans le quartier :

- augmentation des patrouilles **+50%**
- baisse des incivilités **-60%**
- baisse des accidents de voie publique **-34%**



La sécurité routière priorisée



La sécurisation des écoles pérennisée

Action



Nouvel Hôtel de Police municipale de la Ville d'Aubagne

Avec 340 interventions jour et nuit, le secteur de Palissy représente

2,5%

du total des interventions sur le territoire d'Aubagne



Centre de Supervision Urbain

Dans votre quartier, ce sont 7 caméras qui ont été positionnées à des endroits stratégiques.



Déploiement d'une nouvelle caméra en 2024 aux abords du City Stade

Bénéficiez de l'opération Tranquillité Absence

Pensez à l'opération **Tranquillité Absence** toute l'année. Par ce dispositif, vous pouvez signaler votre absence à la police, afin que votre domicile ou votre commerce bénéficie d'une vigilance accrue des forces de l'ordre.

La démarche est simple : il suffit de remplir le formulaire de demande individuelle disponible au commissariat ou au siège de la Police municipale (l'opération Tranquillité Absence doit être demandée au minimum 48 h avant votre départ).

En cas d'interruption des vacances, n'oubliez pas de signaler votre retour aux forces de sécurité.

Police municipale, avenue Antide-Boyer, 04 42 18 19 39

Commissariat de Police nationale – 9, avenue Jeanne d'Arc, 04 42 18 55 55